COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mobili-T présente son guide de bonnes pratiques en mobilité durable en Gaspésie

CARLETON-SUR-MER, le 29 octobre 2026 – Mobili-T était de passage à Carleton-sur-Mer le 28 octobre dernier, au Quai des Arts, pour présenter son nouveau guide *Mobilité durable en région : des solutions concrètes pour faciliter la mobilité durable chez les employeurs*. L'événement a permis aux différentes organisations participantes de faire la découverte du guide, d'échanger sur les réalités qui influencent les déplacements de leur personnel et de réfléchir aux mesures qui peuvent être mises en place dans leur propre contexte.

Une mobilité intimement liée au territoire

En Gaspésie, les réalités territoriales influencent directement les déplacements des travailleurs. Les distances, la dispersion des milieux ainsi que les particularités de certains secteurs d'activité font de la mobilité une question qui doit être abordée avec une certaine souplesse. Pour les organisations qui cherchent à attirer ou à maintenir leur main-d'œuvre, cette réalité peut ainsi notamment amener à réfléchir à ce qui peut être fait à l'échelle de l'employeur, mais aussi à ce qui gagne à être abordé avec d'autres acteurs du milieu. Le guide de Mobili-T propose des pistes pour alimenter cette réflexion et mettre en valeur des façons d'agir adaptées aux contextes régionaux.

« En Gaspésie, l'enjeu n'est pas de trouver une solution qui reproduirait exactement ce qui fonctionne dans un autre territoire. Il faut plutôt être capable de composer avec les ressources disponibles et de voir comment différentes initiatives peuvent se compléter. Cette capacité d'adaptation est une force lorsqu'on réfléchit à la mobilité », souligne Simon Durocher, chargé de projets en mobilisation et en mobilité durable chez Mobili-T.

La démarche permet également de considérer les employeurs comme l'un des acteurs d'un système plus large, plutôt que de leur attribuer la responsabilité seuls aux enjeux de déplacement.

« Les employeurs n'ont pas à porter seuls la question de la mobilité. Leur rôle peut toutefois être bien important pour faire connaître les besoins, expérimenter certaines approches et créer des liens avec les acteurs qui peuvent contribuer à une solution. C'est cette

complémentarité entre les rôles qui nous paraît particulièrement intéressante », explique Valérie Marcon, directrice générale de Mobili-T.

Un échange autour des solutions adaptées au milieu

L'événement du 28 octobre a permis aux organisations participantes d'échanger autour du guide et des possibilités d'action en mobilité durable.
Mobili-T conclura sa tournée aux Îles-de-la-Madeleine le 3 novembre.

Le guide est disponible gratuitement en version numérique et en version imprimée.

Le projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du *Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable – MobilisActions*.

Avec la participation financière de :

Québec

À propos de Mobili-T

Mobili-T est un organisme à but non lucratif mandaté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dont la mission consiste à rendre les diverses alternatives à l'auto solo accessibles et attrayantes en assistant les employeurs, les municipalités, et le milieu touristique et événementiel dans la mise en place de solutions adaptées qui favoriseront et faciliteront une mobilité durable dans leur contexte. Actif depuis 2007, Mobili-T déploie ses activités dans l'Est du Québec. Son équipe est composée de personnes passionnées et expérimentées qui sont formées à l'élaboration de stratégies d'intervention sur mesure en fonction des besoins spécifiques et des problématiques de mobilité.

Pour consulter le guide de bonnes pratiques :
https://mobili-t.com/wp-content/uploads/2026/10/MOBIL_guide_bonnes_pratiques_complet_LR.pdf

SOURCE

Francesca Jacob-Thibault
Chargée de communication et de mobilisation
Mobili-T
418-569-8707
francesca.jacob-thibault@mobili-t.com